

Lettre du maire



● **Christophe Ferrari**
Maire de Pont de Claix
Président de Grenoble-Alpes Métropole

SERVICE PUBLIC

Pour l'engagement de tous

Madame, Monsieur,

En ce début d'été, je prends l'initiative de m'adresser directement à vous toutes et à vous tous. Je le ferai régulièrement pour évoquer des sujets particuliers qui méritent notre attention collective. Nous devons pouvoir parler de tout : des sujets importants pour notre commune bien sûr, du quotidien, mais aussi des sujets importants qui vous concernent.

Pour cette première lettre du maire du mandat 2014-2020, je souhaite vous parler de notre service public et de son évolution. En effet nous sommes à la croisée des chemins pour de nombreuses raisons.

D'abord parce que le service public – dans une société en proie au doute et minée par l'individualisme – doit être plus que jamais notre bien commun. Ce n'est pas simplement un concept vague d'intérêt général, ce sont les contribuables qui le financent. Les agents du service public en sont conscients. Ils savent qu'ils ont une charge particulière en matière d'éthique, de responsabilité, de neutralité et de résultat. Mais au delà, je considère que chacune et chacun d'entre vous peut être un acteur du service public et pas simplement un consommateur. C'est ce que nous devons tous intégrer. Ici ou là les habitants se

mobilisent pour leur quartier, pour leur école, dans une association, pour une cause juste. Cet engagement est la résonance d'une notion large du service public.

Nous ne pourrons dans les années à venir garantir la totalité des « prestations » du service public communal. Les baisses des dotations et les différentes mesures négatives de l'État vont faire perdre près de 10% du budget de notre commune soit 2 millions d'euros en moins par an d'ici à 2017, et cela a déjà largement commencé. Face à ce défi historique considérable, la municipalité a pris l'engagement de ne pas augmenter la pression fiscale des ménages. Ce sera le cas pour 2015 puisque la réforme fiscale décidée sur cette année va diminuer l'imposition locale des habitants.

À ce jour, des premières mesures de rationalisation techniques ont permis de limiter les dépenses. Cet effort va se poursuivre. Mais si nous voulons repousser durablement l'idée de faire appel à l'impôt et poursuivre des politiques publiques performantes, solidaires, durables, il faudra savoir choisir. La majorité que je conduis va devoir affronter un mandat où il sera question de priorités.

Parallèlement, je souhaite que nous puissions moderniser très fortement notre service public pour qu'il soit plus efficient, plus rationnel, plus accessible. J'ai entendu notamment le besoin de proximité et de réactivité qui est exprimé à juste titre par certaines et certains d'entre vous. C'est pourquoi, dans le cadre de la réorganisation des services de la commune, j'ai souhaité que cet aspect soit prioritaire. Les choses se mettent aujourd'hui progressivement en place.

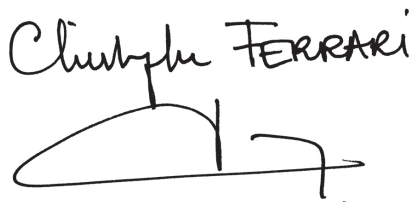
Dès l'automne, une nouvelle méthode de prise en compte des demandes des habitants sera présentée. Elle permettra une meilleure interpellation des habitants, un meilleur suivi et une plus grande réactivité. Concrètement, vous allez bénéficier d'un service nouveau qui centralisera les demandes et apportera une meilleure réponse, permettra de renforcer et d'améliorer l'action des services municipaux, particulièrement sur l'espace public. C'est un défi important, qui mobilise de nombreux services municipaux, qui demande un changement de pratiques mais qui me semble indispensable. Dans le même temps je souhaite que nous nous donnions des moyens plus

efficaces pour évaluer l'efficacité du service public notamment du point de vue des habitantes et des habitants. Dès cet été, vous serez nombreuses et nombreux à être interrogés en ce sens afin de définir au mieux l'état des lieux actuel du service public municipal et de préparer ses évolutions de la manière la plus pertinente possible.

Vous le voyez, les chantiers sont décisifs et la majorité que je conduis souhaite qu'ils soient engagés sans plus attendre dans la plus grande transparence avec vous toutes et tous. **C'est aussi pourquoi la rentrée 2015 sera un moment fort de discussion avec les *Assises de la Démocratie Locale***. Il faut que nous renforçons le lien entre les usagers et l'institution afin de donner du sens commun et de construire ensemble le service public de demain.

Dans l'attente, je vous souhaite un bon été à Pont-de-Claix où comme chaque année les services municipaux restent très présents pour répondre à vos questions, à vos demandes, et pour animer la ville.

Clément FERRARI



JUILLET 2015

Mairie de Pont de Claix
BP 30 001
38801 Le Pont de Claix cedex
04 76 29 80 00

www.ville-pontdeclaix.fr